



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 11 avril 2024

Quatre nouveaux cas de choléra confirmés à Mayotte

Ce mercredi 10 avril, quatre nouveaux cas de choléra ont été identifiés à Mayotte. Ces personnes, interpellées en mer par les services de la lutte contre l'immigration clandestine, ont été prises en charge au sein de l'unité choléra du Centre hospitalier de Mayotte. Un traitement antibiotique a été délivré à l'ensemble des personnes ayant été à leur contact.

Au regard des conditions d'interpellation des personnes et des modalités de prise en charge, le risque de propagation est limité dans cette situation.

La préfecture et l'ARS de Mayotte rappellent néanmoins la nécessité d'observer les mesures d'hygiène élémentaires (consommation d'une eau contrôlée, lavage des mains), qui doivent permettre d'éviter toute acquisition ou transmission de la maladie. En cas de symptômes, appelez immédiatement le Centre 15, qui saura vous orienter.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976